

Communiqué

pour diffusion immédiate

MRC de Drummond : le projet de fibre optique change de forme, mais les services haute vitesse en milieu rural demeurent une priorité

Le 13 mars 2019 – En raison d'un manque d'appui de la part des gouvernements et de la volonté de ceux-ci de favoriser les entreprises de télécommunication établies, la MRC de Drummond annonce l'abandon de son projet de réseau de fibre optique en milieu rural.

« Après deux ans d'efforts, mais face à un contexte ayant changé du tout au tout, c'est à regret que le conseil de la MRC a dû se résigner à prendre cette décision », a indiqué le directeur général de la MRC, Guy Drouin. « Non seulement notre projet n'a reçu aucune aide financière à ce jour, mais les gouvernements, tant fédéral que provincial, privilégient maintenant un soutien direct aux entreprises de télécommunication, désavantageant ainsi des initiatives comme la nôtre », a-t-il ajouté.

Évalué à 31,2 M\$, le projet prévoyait le déploiement, par la MRC, d'un réseau de fibre optique dont elle aurait été propriétaire ainsi que la négociation d'un partenariat avec une ou des entreprises pour la fourniture de services de haute capacité, qu'il s'agisse d'Internet, de téléphonie ou de télévision. Une première entente à cet effet avait été conclue l'automne dernier entre la MRC et la coopérative de télécommunication Cooptel.

Une solution à l'horizon

Les conditions n'étant plus propices pour qu'elle réalise elle-même le projet, la MRC se veut proactive pour trouver une solution et ainsi éviter que les citoyens concernés ne soient laissés pour compte.

Des pourparlers tenus au cours des derniers jours avec Cooptel permettent de croire que la majorité des municipalités de la MRC situées au sud de la rivière Saint-François pourraient bénéficier de services haute vitesse dans un horizon relativement rapproché. De plus, Cooptel a manifesté une ouverture à offrir des services ailleurs, y compris dans la portion de la MRC située au nord de la rivière.

Les municipalités non desservies seront informées des développements à mesure que les discussions progresseront afin qu'elles puissent bénéficier le plus rapidement possible de cette technologie de pointe. « Le déploiement de la fibre optique et l'accès à celle-ci à des coûts raisonnables sont essentiels pour maintenir la vitalité de nos milieux ruraux, d'où la détermination de la MRC à faire valoir l'intérêt de la population vivant dans ces secteurs », a tenu à préciser M. Drouin.

.../2

2/...

Il est à noter que 15 municipalités avaient adhéré au projet de fibre optique développé par la MRC, soit Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village, Saint-Bonaventure, Saint-Cyrille-de-Wendover, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Félix-de-Kingsey, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham et Saint-Pie-de-Guire.

-30-

Information : Guy Drouin
Directeur général
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 104

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 101